



Remplacement gazinière : a qui la charge?

Par **ViscaChuck**, le **09/02/2016** à **19:02**

Bonjour,
la gazinière de notre cuisine est entrain de rendre l'âme, nous voulons donc savoir si le remplacement est à la charge du propriétaire ou du locataire?

Cette gazinière était déjà présente a notre arrivé il y a 2 ans.

Je vous remercie de votre aide et vous souhaite une bonne soirée.

Par **lebonbail**, le **11/02/2016** à **13:41**

Bonjour,

Vous trouverez la réponse à votre question dans l'annexe du [décret n°87-712 du 26 août 1987](#) . L'entretien de ce type d'équipement, ainsi que la réparation de certains éléments, sont des charges locatives dépendant de la responsabilité du locataire. Cependant, le remplacement de l'équipement même est de la responsabilité du bailleur. Il vous faut donc déterminer s'il s'agit ici de simple réparations, ou d'un remplacement du matériel. Nous vous conseillons également la lecture de [cet article](#).

Cordialement,

LeBonBail

Par **janus2fr**, le **11/02/2016** à **13:57**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir s'il s'agit d'une location meublée ou vide et si vide, si la gazinière fait bien partie de la chose louée (citée au bail ou à l'état des lieux).

Par **lebonbail**, le **11/02/2016** à **14:40**

Bonjour,

Certaines de ces ressources pourraient également vous être utiles:

- [Qui doit prendre en charge entretien et réparations en cours de bail?](#)
- [Travaux, réparations et entretien: la répartition bailleur – locataire](#)

Cordialement,

LeBonBail

Par **ViscaChuck**, le **16/02/2016** à **17:18**

Je vous remercie de vos réponses !!

@janus2fr je peux préciser que la location est vide et sur le bail la gazinière n'est pas mentionnée.

Bien cordialement.

Par **janus2fr**, le **16/02/2016** à **17:32**

Donc réponse de lebonbail donnée un peu vite...

Cette gazinière n'a donc pas d'existence légale, c'est une mise à disposition gratuite de la part du bailleur. Dans ce cas, il n'a pas d'obligation d'entretien ni de remplacement.

Par **ViscaChuck**, le **18/02/2016** à **15:25**

Merci beaucoup de votre réponse même si elle est dur a acceptée !!

Bonne journée a vous !!